

N° : DE/44/5.3/20.07.2020-35

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	40	Absents non représentés :	0
VOTANTS			47

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle du Château d'Eau à Monteux, le 20 juillet 2020, après convocation légale reçue le 10 juillet 2020, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme BLANC-TESTE Carine, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Sandy GEIGER, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Christelle PEPIN, M. Michel PERRAND, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

Madame Nadège BOISSIN (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme CLOP Cindy (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Nathalie GIBERT KANTÉ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Raymond PETIT (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Marc MOSSÉ).

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Désignation de délégués au Comité de gestion piscicole du lac de Monteux

Monsieur Didier CARLE, Vice-Président rappelle que vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2019 portant statuts de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'adhésion de la communauté au Comité de gestion piscicole du lac de Monteux ;

Vu les statuts du Comité de gestion piscicole du lac de Monteux ;

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20200720-20072020_35

Considérant que les statuts du Comité de gestion piscicole du lac de Monteux prévoient que la Communauté de Communes « les Sorgues du Comtat soit représentée par 2 délégués ;

Il est demandé au conseil communautaire de désigner en son sein ses représentants à savoir :

- Chantal GONNET OLIVI (Monteux)
- Sandy GEIGER (Monteux)

Considérant que le Conseil Communautaire, a décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée,

Le Conseil Communautaire, Monsieur Didier CARLE, Vice-Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE

En tant que représentants de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat au Comité de gestion piscicole du lac de Monteux les délégués ci-dessous :

- Chantal GONNET OLIVI (Monteux)
- Sandy GEIGER (Monteux)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS
Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat

Le Président,

